

LE QUOTIDIEN

DE ROUBAIX-TOURCOING

BUREAUX — LILLE, 15, RUE D'ANGLETERRE, 15, LILLE. — TÉLÉPHONE : 672 (POUR PARIS : 5, rue Bayard, 5)



LA JOURNÉE

Dans sa séance de ce matin, la Chambre a adopté d'abord le texte du Sénat, le projet, qui devient ainsi loi définitive, sur les enfants assistés. Le Sénat de l'après-midi, après un débat préliminaire assez vif visant la situation de M. Lagrave, le fonctionnaire démissionnaire par M. Combes et maintenu néanmoins en fonction, a été consacré à son service de deux ans.

La Commission d'enquête a entendu hier soir MM. Trouillot, Millierand et Combes. MM. Edgar Combes et Lagrave sont entendus ce soir. Pour le moment, il ne s'est fait aucune lumière, sinon sur le fait que les dossiers ont été expurgés. Paroane ne veut expliquer quel est l'intérêt supérieur de la République dont M. Combes a parlé à la tribune pour justifier son silence pendant dix-huit mois.

La Commission extraparlimentaire d'enquête sur la marine a appris hier des choses extraordinaires sur les négligences inconcevables de M. Pelletier. Mais le jour où l'on aura pu faire adopter un meilleur ou équivalent, c'est-à-dire un catholique quelconque, l'Église ferait volontiers moins de cas du principal civil et ne le regretterait pas comme le ferait celui qui se sentirait diminué dans sa personne et dans sa dignité au sein des intérêts de sa maison, étant placé dans l'impossibilité de gouverner selon l'union manière laissée en son pouvoir.

Le moyen, comme tel, se doit pas être confondu avec le fin. Lorsque le but peut être atteint par un autre moyen, on peut, et parfois l'on doit, renoncer au premier pour adopter le second.

Mais, abandonner la voie déjà bonne et pratiquée, bien que dépourvue de fleurs, à la fin d'un voyage, et même plus sûrement par un autre moyen, on peut, et parfois l'on doit, renoncer au premier pour adopter le second.

On croit à une bataille prochaine entre les troupes de Kouroski et celles de Khoropskine dans les environs de Kial-Yang.

Des dépêches de Niu-Touhang parlent d'une bataille très sérieuse au sud de Kallébo, mais sans en indiquer clairement les résultats.

D'après les dernières dépêches, au combat de Vafangou, au nord de Port-Arthur, les Russes auraient tué 1 000 Japonais et perdu 500 hommes et 14 canons.

STRANÉE. — Le ministre des Affaires étrangères d'Espagne a répondu hier, sur interpellation, qu'il n'y avait eu aucune négociation antérieure avec la France au sujet d'un traité de commerce.

L'empereur et l'impératrice d'Allemagne sont à Hambourg. C'est de là que Guillaume II ira à Kiel recevoir le roi Édouard VII la semaine prochaine.

La célébration de l'anniversaire de l'élection du roi Pierre I^{er} de Serbie a eu lieu sans incident le moins discordant. Tous les journaux expriment au roi la reconnaissance de la nation. La population a fait une chaleureuse manifestation de dévouement et de fidélité.

L'ARTICLE de l'« Osservatore Romano »

L'article paru dans l'« Osservatore Romano » sous le titre : « Les raisons de ne pas céder à l'ère de nous avons annoncé la publication de nos lecteurs, débats par la recherche, au cours des siècles, des événements qui ont amené l'Église à assurer à sa liberté extrinsèque dans l'Etat et vis-à-vis de l'Etat par le moyen de la souveraineté civile ». L'auteur, constate que ce principal, légitime dans son origine, fut reconnu par les peuples pendant dix siècles, et il ajoute :

L'Église, reconnaissant que ce droit lui venait tout de suite à sa liberté et au respect de la personnalité, dont elle a été investie, ne peut tolérer qu'il s'élève contre lui une controverse au sujet de la légitimité de ses origines et des effets bons qu'il procure par rapport à sa liberté et à son indépendance.

Mais ce serait une erreur de prétendre, qu'il s'inspire en cela des sentiments égoïstes de l'ambition ou de l'intérêt humain. L'Église n'est pas représentée par un chef d'État, dont la maison se continue par une succession héréditaire, et les grands de la terre ne la mettent pas au-dessus des conditions communes des hommes. De plus, la destinée qui lui a été assignée vis-à-vis de l'humanité est une destinée de lutte, et à cause de cela, elle doit être toujours prête à mettre au-dessus de l'intérêt individuel du pape ou de ses brèves, l'intérêt supérieur du troupeau tout entier.

En ce qui concerne l'usage des moyens matériels, elle l'admet dans la mesure où ils sont nécessaires et suffisants. C'est pourquoi elle ne se refuse pas à accepter aujourd'hui son droit d'indépendance et à la liberté juridique conservée par le moyen d'un procédé semblable, dans sa substance, à celui qui a été expérimenté jusqu'ici, ne sachant pas en trouver elle-même un autre qui soit plus accommodant. Mais le jour où l'on aura pu faire adopter un meilleur ou équivalent, c'est-à-dire un catholique quelconque, l'Église ferait volontiers moins de cas du principal civil et ne le regretterait pas comme le ferait celui qui se sentirait diminué dans sa personne et dans sa dignité au sein des intérêts de sa maison, étant placé dans l'impossibilité de gouverner selon l'union manière laissée en son pouvoir.

Le moyen, comme tel, se doit pas être confondu avec le fin. Lorsque le but peut être atteint par un autre moyen, on peut, et parfois l'on doit, renoncer au premier pour adopter le second.

Mais, abandonner la voie déjà bonne et pratiquée, bien que dépourvue de fleurs, à la fin d'un voyage, et même plus sûrement par un autre moyen, on peut, et parfois l'on doit, renoncer au premier pour adopter le second.

On croit à une bataille prochaine entre les troupes de Kouroski et celles de Khoropskine dans les environs de Kial-Yang.

Des dépêches de Niu-Touhang parlent d'une bataille très sérieuse au sud de Kallébo, mais sans en indiquer clairement les résultats.

D'après les dernières dépêches, au combat de Vafangou, au nord de Port-Arthur, les Russes auraient tué 1 000 Japonais et perdu 500 hommes et 14 canons.

STRANÉE. — Le ministre des Affaires étrangères d'Espagne a répondu hier, sur interpellation, qu'il n'y avait eu aucune négociation antérieure avec la France au sujet d'un traité de commerce.

L'empereur et l'impératrice d'Allemagne sont à Hambourg. C'est de là que Guillaume II ira à Kiel recevoir le roi Édouard VII la semaine prochaine.

La célébration de l'anniversaire de l'élection du roi Pierre I^{er} de Serbie a eu lieu sans incident le moins discordant. Tous les journaux expriment au roi la reconnaissance de la nation. La population a fait une chaleureuse manifestation de dévouement et de fidélité.

vérité que le pouvoir temporel est à un moyen, non à un fin. Mais la lecture suffit à prouver que le Vatican n'abandonne rien de tout.

Puisque nous sommes ainsi ramenés sur cette question, il est bon de signaler au communiqué envoyé par un très haut personnage ecclésiastique au bureau central de renseignements pour la presse catholique allemande, où on lit par rapport à l'entrevue du cardinal de Bologne et du roi d'Italie : « Dans quelques détails, le cardinal, dont la situation était d'ailleurs très délicate, a agi d'après ses propres inspirations et a ainsi peut-être outrepassé ses instructions. »

L'auteur met en garde contre les conséquences exagérées que l'on serait tenté de tirer de ce qui s'est passé à Bologne, et il ajoute, disant les tenir du cardinal Merry del Val, les explications suivantes que nous reproduisons à titre documentaire :

La presse doit montrer clairement au peuple catholique que la souveraineté du Pape est autre chose que ses prétentions sur le territoire qu'on lui a arraché. Par exemple, la France avait été mise en situation de renoncer à son territoire de l'Alsace-Lorraine, ou d'adopter l'Allemagne une autre province, la France n'aurait pas abandonné, par cette occasion, sa souveraineté sur le rest du son territoire. De même, le Pape ne renoncerait pas davantage à sa souveraineté si, par un traité politique, il cédait à une autre puissance une partie du territoire qui lui appartient légitimement.

Le Pape peut disposer librement de ce qui est sa propriété ; il pourrait même, pour choisir un moindre mal au lieu d'un plus grand, accorder au possesseur illégitime de son territoire les droits de possession légitime. En d'autres termes, le Pape pourrait pardonner une injustice et, sous certaines conditions et garanties, supporter ou valider un acte contraire à l'état de choses établi par des voies injustes.

Mais ce que le Pape ne peut pas, c'est renoncer à sa souveraineté véritable, réelle et complète, parce qu'il a besoin de cette souveraineté à cause de sa dignité, et pour pouvoir diriger l'Église avec liberté et indépendance.

N'importe quel Pape aurait mieux se réjouir dans les Catechismes que de renoncer à sa liberté de souveraineté.

Mais si Pie IX, ni Léon XIII, ni Pie X n'ont prétendu que l'Église n'aurait pas à être établie exactement comme il était auparavant, Les Papes des différentes époques ont souvent approuvé, par des traités, des changements de limites dans leur territoire. Et jamais les trois derniers Papes n'ont ni, en principe, la possibilité d'une entente avec les infidèles.

GAZETTE

INSTITUTEURS INTERNATIONALISTES

Dans les élections au Conseil supérieur de l'Instruction publique qui viennent d'avoir lieu, M. Comte, un des trois instituteurs de Paris, qui ont nettement répudié les doctrines collectivistes en grand honneur en ce moment dans les milieux pédagogiques, n'a obtenu que 388 voix et n'a pas été élu, alors que le dernier des élus obtenait 413 voix. Cette élection est significative à plusieurs points de vue. Elle prouve d'abord, que les instituteurs qui avec M. Hervé veulent planter le drapeau français dans le fumier semblant être la majorité, et cette constatation a bien son importance. Il est certain ensuite que cette élection venant immédiatement après le discours de M. Chaumié, répudiant les doctrines internationalistes et affirmant qu'il aurait fait respecter l'idée de patrie par ses subordonnés, constitue une réponse insolente et présente comme une protestation des instituteurs contre leur ministre. On ne saurait s'en étonner : internationalisme et anarchie marchent de pair.

Mais les parents français ont le droit et le devoir de refuser de confier leurs enfants à des professeurs d'internationalisme et

d'adhérer. On s'imagine aussi à savoir ce que pense M. Chaumié de l'état d'esprit qui règne parmi ses subordonnés.

LES SEURS DES INVALIDES

Les malheureux qui tiennent le pouvoir comme jadis les bandits tenaient les montages des Abruzzes ne manquent aucune occasion de prouver qu'ils n'ont pas plus le sentiment de la déceance qu'ils ont celui de la justice.

Il n'est même pas compris que c'était une question d'humanité de laisser aux vieux braves qui attendent aux Invalides l'heure du grand repos les dévoués infirmières auxquelles ils étaient habitués.

Les invalides étant supprimés en principe, c'était une question de quelques jours à attendre pour éviter l'odieuse d'une mesure inacceptable.

Mais non, dès hier, les Sœurs infirmières du vieil hôtel militaire ont été expulsées.

Plusieurs d'entre elles, notamment les Sœurs Sainte-Marguerite et Sainte-Germaine, compaie vingt-deux années de service ; la Sœur Sainte-Thérèse était à l'hôtel depuis vingt-neuf ans ; la Sœur Sainte-Célestine depuis quarante-cinq ans ; et la doyenne, Sœur Sainte-Angélique, âgée aujourd'hui de 86 ans, soignant les invalides depuis soixante-cinq ans.

ON DEMANDE

UN BON ÉCONOME connaissant la comptabilité de préférence marié SANS ENFANTS et retraité

Bonne situation

Excellent références exigées S'adresser par écrit à M. le maire de Montmédy

LES ARBRES ET LA Foudre

Non tenons une période de temps orageux et souvent l'orage surprend les promeneurs en pleine campagne loin de tout autre abri que celui du feuillage hospitalier des arbres. C'est le moment de rappeler que souvent ces arbres sont dangereux et exposent les imprudents à être foudroyés.

On a remarqué que certaines essences étaient plus ou moins dangereuses. C'est ainsi que le chêne a une tige spécialement la foudre ; le hêtre, par contre, l'attire peu ; c'est sans doute une question de conductibilité des parties solides et liquides de l'arbre. En prenant un hêtre comme unité, on peut dresser une sorte de tableau des dangers de fulguration sous les arbres, dans lequel le pin a la note 15, les essences forestières diverses la note 40, et le chêne la note 54.

C'est lui qui tient le record. Donc, attention !

Une catastrophe aux Etats-Unis

PLUS DE 500 VICTIMES

Une catastrophe sans précédent s'est produite hier dans le port de New-York. Un grand vapeur d'excursion, le General-Slocum, chargé de touristes, a brûlé et fait un millier de victimes.

C'était un jour de joie pour les enfants de la paroisse luthérienne allemande de Saint-Mark que cette excursion annuelle. Cette année, on conduisit la petite troupe à Long-Island-Sund. Pendant que le vapeur ramenait l'East-River, les musiques jouaient au milieu des bannières et des drapeaux sur le pont bondé de jeunes écoliers radieux. Tout à coup, au moment où le vapeur arrivait à Sunken-Meadows, le feu se déclara dans la salle à manger. Les hommes d'équipage tiraient bien sûr leurs efforts pour l'éteindre, mais les flammes ne prirent pas de vitesse ; elles gagnèrent rapidement du terrain. Alors, une panique effroyable se déclara. A ce moment, le vapeur se trouvait engagé précisément dans le canal de la Porte d'Enfer entre deux rochers s'élevant à pic. Il était, par conséquent, impossible de tourner. On lança alors le bâtiment en avant à toute vapeur, afin d'arriver à un endroit plus dégagé, et on fit ainsi échouer sur l'île North-Brothers, où les médecins, les infirmières et le personnel des hôpitaux accoururent apporter les premiers secours.

On n'avait pas essayé de mettre les chaloupes à l'eau. Dès que les flammes jaillirent les passagers de l'avant pont furent refoulés et beaucoup furent écrasés contre la balustrade ou poussés par-dessus bord. La panique augmentant, beaucoup se jetèrent d'eux-mêmes par-dessus la balustrade. On vit bientôt deux, puis trois, puis une douzaine de parents affolés qui jetaient leurs enfants à l'eau et se précipitaient à leur suite, n'échappant au feu que pour être emportés par le courant rapide de la Porte d'Enfer.

Le vapeur arriva enfin au rivage, laissant derrière lui une longue traînée de formes noires se débattant dans le sillage. Les secours continuèrent de la même façon jusqu'à ce que les barques dont beaucoup furent prouvées d'une magnifique audace. Quelques remorqueurs restèrent attachés à l'échouage du vapeur jusqu'à ce moment où eux-mêmes furent foudroyés. Les temps et avant que le navire ait été échoué, cinquante-deux personnes qui étaient à bord s'élevèrent. Des centaines de malheureux furent précipités dans le gouffre enflammé, beaucoup déjà à demi étouffés dans leur lutte désespérée pour échapper à la mort. Beaucoup d'autres périrent par l'eau ou par le feu, à un tel point de la catastrophe que le droit du navire s'échoua sur l'eau n'était pas assez profonde, les cadavres s'entassaient sur les rochers.

Après le désastre, le pilote et le capitaine furent mis en état d'arrestation, puis transférés à l'hôpital.

Le capitaine déclare qu'il n'a quitté le bâtiment qu'après avoir fait échouer et quand ses vêtements étaient déjà en feu. Un grand nombre d'agents de police et de pompiers se jetèrent à l'eau tout habillés et opérèrent de nombreux sauvetages.

Peu d'enfants furent sauvés. Beaucoup des ceintures de sauvetage suspendues à une trop grande hauteur, d'autres, que des hommes avaient pris dans leurs bras ou chargés sur leurs épaules, furent emportés par le courant avec leurs sauteurs. Un homme qui a perdu sa femme et ses six enfants est devenu fou.

Suivant un pasteur qui a été sauvé, malade la femme et sa fille ont péri, l'incendie commença dans la cuisine où de la graisse bouillante prit feu.

Les plus âgés femmes et des enfants étaient entassés à l'arrière, écoutant la musique. Un vent frais soufflant du Sud rabattit la femme sur les ponts avec une incroyable rapidité.

En trois minutes, les ponts furent en feu, et une épouvantable panique commença. Des femmes poussèrent des cris, saisièrent leurs enfants dans leurs bras. D'autres se cramponnèrent à la balustrade. Bientôt ce fut une sorte de vertige général. Comme d'un commun accord, femmes et enfants se précipitèrent dans le fleuve. Beaucoup de femmes s'évanouirent ; un petit enfant fut renversé et plâtré.

On croit que le nombre des personnes qui ont péri dans l'incendie du General-Slocum s'élève à un millier.

On a déjà retrouvé les cadavres de 47 victimes.

Fondant la catastrophe, on vit un homme de taille gigantesque, debout sur la rampe de la roue à aubes, jeter successivement 28 enfants dans un filet que tenaient des sauteurs à bord d'une embarcation, jusqu'à ce que tout à coup il tomba au milieu des flammes.

CONDOLEANCES DE M. LOUBET

Le président de la République a adressé ce matin au président Roosevelt un télégramme de condoléances à l'occasion de la catastrophe du vapeur General-Slocum.

AUTOUR DES MILLIONS DES CHARTREUX

Les dossiers ont été expurgés — La Commission entend MM. Trouillot, Combes et Millierand — On ne voit toujours pas « l'intérêt supérieur » — Le caissier secret d'un bloc — Une enquête qui s'impose.

La Commission d'enquête a commencé, à 5 heures, l'examen des dossiers judiciaires. Elle n'a découvert que... la preuve qu'elle avait été soigneusement expurgés.

Surpris de ne trouver dans ces pièces aucune mention de la demande de M. Lagrave, M. Grosjean a procédé à un examen méticuleux. Qu'a-t-il constaté ? Que deux de ces dossiers, relatifs à deux instructions émanées par des ordonnances de non-lien sont inventoriés, non pas à la date à laquelle sont intervenues ces ordonnances, mais bien à la date de leur dépôt au greffe, sans doute, l'objet d'une énergique protestation de la part de la Commission.

L'audition de M. Trouillot n'a présenté, qu'un médiocre intérêt. Il a raconté comment il avait été amené, à la demande du président du Conseil, à accepter M. M. Lagrave, à Saint-Louis, pour lui demander de lui révéler le nom de la personne dont il s'agissait l'intermédiaire auprès de M. Edge Combes.

C'est M. Chabert qui a répondu M. Lagrave, mais, de grâce, ne divulguez pas son nom avant d'avoir vu M. Millierand.

En même temps, M. Lagrave avait télégraphiquement M. Millierand qu'il avait dit, par ordre, livrer le nom de M. Chabert à son ministre, et lui annoncer l'envoi d'un lettre explicative.

Je ne sais rien de plus, a ajouté M. Trouillot. Mais M. Millierand, qui a dû recevoir en lettre explicative annoncée par la dépêche de M. Michel Lagrave, pourra sans doute vous dire quel est l'intérêt politique qui a été invoqué par le président du Conseil gardé le silence.

D'ailleurs, M. Michel Lagrave arriva demain à Paris. Il sera dit du décret professionnel et invité à déposer, devant vous, en toute liberté.

Sur ces paroles, le séance a été suspendue pour la deuxième fois et reprise à 9 heures du soir.

La Commission a pris connaissance de la correspondance échangée entre MM. Trouillot, Lagrave et Millierand — raconte l'affaire Chabert. Puis M. le président du Conseil a été introduit. M. Combes a répété, presque dans les mêmes termes, ce qu'il avait dit à la tribune au sujet de la démarche faite par M. Lagrave. Il a complété les explications de M. Trouillot — raconte la démarche de M. Millierand. L'ancien ministre du Commerce est venu le trouver et lui a demandé, en invoquant la solidarité qui lui deux Cabinets suivant le même politique, et aussi « un intérêt supérieur », de faire le nom de M. Chabert et de ne pas donner suite à l'affaire.

— Quel est cet intérêt supérieur ? ont demandé plusieurs commissaires. — C'est le secret de M. Millierand.

Voici M. Millierand. Il prête serment comme d'habitude l'avait fait M. Combes. Dans le courant de l'hiver 1902, a-t-il déclaré sa substance, X. Lagrave, ancien chef de mon cabinet, m'a rapporté un propos qui lui aurait été tenu par M. Chabert — raconte l'affaire Chabert. Puis M. le président du Conseil a été introduit. M. Combes a répété, presque dans les mêmes termes, ce qu'il avait dit à la tribune au sujet de la démarche faite par M. Lagrave. Il a complété les explications de M. Trouillot — raconte la démarche de M. Millierand. L'ancien ministre du Commerce est venu le trouver et lui a demandé, en invoquant la solidarité qui lui deux Cabinets suivant le même politique, et aussi « un intérêt supérieur », de faire le nom de M. Chabert et de ne pas donner suite à l'affaire.

LA CAVALIÈRE

PREMIÈRE PARTIE

PIÈTRE GADOCHÉ

— Que faites-vous, sire ? dit-elle. — Je fais comme autrefois, Mary, répliqua-t-elle de sa voix tremblante. Quand nous jouions nous deux, ne vous souvenez-vous point que vous étiez le royaume ? — Le royaume, prononce froidement lady Stuart, c'est celui qui envoie ce message à Votre Majesté. — Jacques jeta les yeux sur le pli. — L'écriture de ma mère ! murmura-t-elle. Et il approcha le papier de ses lèvres. Avec une sincère pitié. — Me mère ! ajouta-t-elle, ma noble et infatigable mère ! — Noble, c'est vrai, sire, dit Mary, cela ne passe jamais. Grâce au ciel, il n'en est pas de même de l'infatigable, qui n'a qu'un temps. — Nous partons d'ici, reprit la roi qui s'aperçut des yeux Raoul. — Et Votre Majesté, prononça Raoul avec un respect adouci, feignit à celui qui portait encore le deuil d'un roi le tort du pauvre qu'elle opposait l'intérêt de sa sécurité personnelle aux légitimes efforts qui devaient être tentés pour restaurer les droits de son royal aïe.

— Dieu sauve le royaume et-il d'une voix sonore en agitant son chapeau au-dessus de sa tête. — Tous ceux qui étaient là répétèrent avec enthousiasme ! — Dieu sauve le royaume ! — Mais une voix grave répondit : — Dieu sauve le roi ! — Et le pas ferme encore du vieux baron Douglas sonne sur le plancher, pendant qu'il se rapprochait de Jacques Stuart. — Milord mon père, dit ce dernier avec sa timidité revenue, je vous prie, que pensez-vous de cela ? — Sire, répondit Douglas, debout entre le roi et lady Mary Stuart, je pense que Sa Majesté Jacques II, en mourant, institua, pour vous garder contre d'imprudentes amitiés et de téméraires ambitions, un Conseil de tutelle. Avant de risquer un pas sans votre avis, il faudrait rassembler le Conseil et délibérer. — Je vous prie, milord Douglas, dit Mary, dont le voix douce avait un étrange accent d'autorité, rangez-vous, afin que je puisse parler au roi. — Et comme le vieillard hésitait, elle ajouta : — Entre nous deux, le roi et moi, nous ne voulons personne, milord ! Jacques rougit une seconde fois, mais c'était de joie. — Rangez-vous, milord mon père, ordonna-t-elle. Notre belle cousine a parlé pour elle et pour nous. — Douglas obéit en frémissant. — Sire, reprit lady Mary, Votre Majesté est majeure depuis longtemps. — C'est vrai, dit Jacques comme un docile écho, depuis longtemps. — M'est-il permis de prendre la parole ? demanda Raoul.

— Parlez, vicomte ! permit précipitamment le roi. Il est toujours bon d'écouter l'avis d'un fidèle ami tel que vous. — Je voulais demander à milord Raoul, dit Raoul qui fit un pas en avant, ce qui sont devenus les membres du Conseil de tutelle, institué par la sagesse du feu roi. — Oui, Douglas, répéta encore le chevalier de Saint-George, du fond de son embarras ; mon bon et cher Douglas, répondez, que sont-ils devenus ? — Je répondrai d'abord à ce qui touche la question de majorité, sire, commença Douglas. — Mais le roi l'interrompt, car l'indolence de nature n'exclut point au lui un esprit fin et vif. — Milord, mon père, dit-il, réfléchissez avant de parler, je vous prie. Il est malaisé d'exprimer l'opinion que peut-être vous avez, sans manquer du respect à votre souverain. — Il était si cruellement vrai que le vieillard courba la tête en silence. — Je vais vous dire, milord, reprit Raoul, ce qu'est devenu le Conseil de tutelle. Vous étiez six. Trois sont morts et deux ont treilli... — Et vous m'avez privé du bonheur de vous voir. — Sire, mes heures étaient comptées. — Votre tâche était donc bien importante, Mary ? — La plus importante de toutes les tâches. — A quel vous occupiez-vous ? — A préparer le voyage de Votre Majesté, monde, alors ! — Marguons-nous un point ? demanda Drayton à Raoul. — Tout dépend de nos belles

lui manquaient pour exprimer ce qui était en lui. — A tout bout de la vaste chambre, où l'éclatement des flambeaux et l'ardent foyer produisaient une ombre relative, Raoul, les deux Collignon et Drayton suivaient cette scène avec une anxiété fiévreuse. — Ah ! murmura Yves dont le jeune sang bouillonnait dans ses veines, si l'état le roi ! — Rend lui sera la main, disant d'un ton étrange, plein de tendresse et aussi de menace : — Frère, il vaut mieux que celui-là soit le roi. — S'il n'est pas ainsi, n'est-ce pas, prononce Yves d'un air sombre, nous aurions un espoir... — Et nous serions rivaux, mon frère ! — Leurs mains se séparèrent, mais ce fut un instant. Yves pressa René contre son cœur. — Brève Drayton, disait Raoul, elle est venue à temps. — Que Dieu me pardonne, répondit le maître de la garde-robe, d'avoir maudit si souvent la présence de la belle inconnue ! — Alors, reprit le chevalier de Saint-George, vous voulez que je parle, Mary ? — Le roi seui a droit de dire : Je veux, répliqua la Cavalière. — La reine... balbutia Jacques, mais il n'acheva pas et Mary Stuart garda le silence. — Vicomte s'écria Jacques avec colère, pourquoi cadrez-vous avec ce colporteur, vous, ce soir, me cachant la présence de ma noble cousine ? — J'obéissais aux ordres du milady, sire, répartit Raoul. (A suivre.)

— Je n'ai pas dit cela, s'écria le chevalier de Saint-George, épouvanté comme un écuyer qui fuit devant le reproche. Distinguons, Monsieur le vicomte, je vous prie, j'ai parlé surtout pour moi ! — D'ailleurs, ajouta Raoul, exagérant l'humilité d'un profond salut, je n'aurais pas dû lever le voix ici et je fais amende honorable, car Votre Majesté m'avait formellement donné congé, avant l'arrivée de lady Stuart. — Jacques rougit jusqu'au blanc des yeux et lança au vicomte une oeilade de colère. — Bravo ! dit Drayton à part lui. L'aiguillon a percé le cuir ! — Comme l'œil du roi, honteux et indécis, se reportait sur Mary, celui-ci dit : — Je prie Sa Majesté de vouloir bien prendre connaissance du message de la seil de votre mère. — Jacques fronça le sourcil, mais il remit le sceau aux armes d'Angleterre qui fermait le pli. — Ce ne sera pas long à déchiffrer, murmura-t-elle avec son mélancolique sourire, il n'y a que deux lignes. — Le baron Douglas entra en ce moment. — L'écriture près du sceau, parce que le royaume tout haut ! — Sire, Mon avis est que vous partiez. C'était la première ligne, la seconde était ainsi conçue : — Mon fils bien-aimé, le château de Saint-Germain est sur la route de Montfleur. En passant tu m'embrasseras. — Drayton porta le revers de sa rude main à ses yeux.

PAUL FÉVAL

[Droits de traduction et de reproduction réservés.]